

## **Examen indépendant des options du Nouveau-Brunswick (à la suite du Projet national de renouvellement des installations de 2008 de la SCS) Attributions**

### **Enjeu :**

La décision de la Société canadienne du sang (SCS) annoncée le 31 mars 2009 concernant la fermeture de ses installations de Saint John a soulevé beaucoup d'inquiétude chez la communauté médicale du Nouveau-Brunswick concernant l'accès au sang et aux produits sanguins.

Afin de s'assurer que les besoins des Néo-Brunswickois sont satisfaits de façon sûre, efficace, efficiente et durable, le premier ministre Shawn Graham et la ministre de la Santé, Mary Schryer, de concert avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick, ont mis sur pied un examen indépendant des options concernant l'approvisionnement en sang et en produits sanguins.

### **Mandat :**

Le mandat de l'examen consiste à déterminer les options appropriées pour un approvisionnement sûr et accessible d'une variété de produits et en quantité suffisante, pour satisfaire convenablement les besoins des Néo-Brunswickois, aujourd'hui et à l'avenir.

### **Composition :**

Retenir les services d'une société professionnelle qui possède l'expertise dans le domaine de l'analyse détaillée et de l'évaluation du domaine complexe des services transfusionnels.

### **Fonctions/Responsabilités :**

Le processus d'examen doit comprendre l'investigation des exigences pour un système optimal pour fournir aux Néo-Brunswickois les produits sanguins les plus sûrs qui soient.

- Étudier les constatations présentées au Groupe de travail non-partisan et le rapport final de ce dernier
  - Recueillir d'autre information auprès d'experts, comme des anesthésiologistes, des oncologistes, des hématologistes et des spécialistes médicaux de transfusion, concernant l'utilisation et l'approvisionnement de produits sanguins afin d'obtenir une évaluation exacte et non-biaisée des conséquences pour le Nouveau-Brunswick du renouvellement des installations de la SCS
  - Analyser le rapport de l'étude réalisée par Enterprise Saint John
- Évaluer les ressources nécessaires et les coûts connexes pour la mise sur pied d'un système complet d'approvisionnement en sang
  - Infrastructure pour la collecte, l'évaluation et la distribution des composants du sang
  - Systèmes de qualité pour le suivi d'effets ou d'incidents indésirables relatifs au sang
  - Systèmes d'information – équipement, logiciels, sécurité
  - Besoins en immobilisations
  - Exigences en matière d'assurance pour un système d'approvisionnement en sang
  - Achat de produits de protéines plasmatiques aux prix du marché
  - Coûts liés à la recherche et au développement tel que recommandé par la Commission Krever
  - Services de tests de diagnostic; comme les tests d'anticorps des plaquettes et les tests de typage

- tissulaire (typage HLA)
  - Participation au registre UniVie
  - Futures techniques d'inactivation pathogène (qui deviendront la norme)
  - Ressources humaines requises
  - Exigences en matière de gestion des dons d'organes et de tissus
- Évaluer les coûts et le processus nécessaires pour établir un partenariat avec un organisme d'approvisionnement en sang existant pour l'approvisionnement de produits sanguins
    - Déterminer si tous les produits sanguins utilisés actuellement au Nouveau-Brunswick peuvent être obtenus d'un autre organisme d'approvisionnement en sang
    - Déterminer de quelle façon la fonction de « surveillance » qui existe pour certains produits dans les autres organismes d'approvisionnement en sang fonctionnerait au Nouveau-Brunswick
    - Déterminer le type et la fréquence des calendriers de livraison
    - Déterminer la disponibilité d'un service continu en anglais et en français
    - Déterminer comment le système d'approvisionnement des hôpitaux serait adapté au système en vigueur au Nouveau-Brunswick
  - Évaluer la valeur monétaire de toutes les options pour la production de sang au Nouveau-Brunswick.
  - Déterminer l'importance des risques financiers et des considérations connexes en matière de modification au système d'approvisionnement en place (p. ex., les coûts relatifs au transport, à l'approvisionnement et à l'utilisation).
  - Analyser les tendances dans la production et la distribution du sang en Amérique du Nord et en Europe.
  - Déterminer les répercussions des diverses options concernant le recrutement et le maintien en poste des médecins au Nouveau-Brunswick.
  - Analyser les avantages et les inconvénients des options proposées :
    - Demeurer avec la SCS et s'adapter au Plan de renouvellement des installations de la SCS
    - Mettre sur pied un système d'approvisionnement en sang indépendant pour le Nouveau-Brunswick
    - Conclure un partenariat avec un autre organisme d'approvisionnement en sang déjà établi
  - Formuler une recommandation basée sur les résultats de l'examen.
  - Élaborer un plan d'action basé sur la recommandation.
  - Présenter le rapport au ministère de la Santé et à la Société médicale du Nouveau-Brunswick d'ici le 28 février 2011.

### **Reddition de comptes :**

Présenter à la ministre de la Santé et à la Société médicale du Nouveau-Brunswick des rapports d'étape mensuels ainsi que des mises à jour fréquentes.

### **Échéancier :**

Présenter un rapport préliminaire trois mois après le commencement du travail et le rapport final d'ici le 28 février 2011.